

L'R NA JOIE

MENSUEL EDITE SOUS LE PATRONAGE
DE L'ASBL ERNAGE ANIMATION



N° 180 DU

8 FEVRIER 1992

AVIS PONGISTIQUE:

GRAND TOURNOI ANNUEL DU CARNAVAL.

PING ** Pour les sportifs et les autres ** PONG

PING ** Le vendredi 6 et le dimanche 8 mars ** PONG

PING ** L'ASBL ERNAGE ANIMATION vous invite ** PONG

PING à son 8ème grand Tournoi de tennis de table du Carnaval PONG

PING ** à la salle " La Concorde " d'ERNAGE ** PONG

Catégories: 1. GARCONS

6 à 10 ans

11 à 14 ans

2. MESSIEURS

et

classés et non classés

DAMES

3. JUNIORS VETERANS

ERNAGEOIS

+ de 30 ans

(hommes et dames)

Calendrier:

Vendredi 6 mars:

10H-12

1er tour garçons

14H-16H

2ème tour et 1/4 finale garçons

17H- ?

1er tour Messieurs et Juniors Vétérans

Dimanche 8 mars:

14H

tour final toutes catégories

Les concurrents sont invités à s'inscrire dès à présent, et pour le 28 FEVRIER AU PLUS TARD en remettant le talon ci-dessous, dûment complété, ou en téléphonant à :

- José KEKENBOSCH : 081/61.26.73

- Michel DUFRASNE : 081/61.06.12

Droit de participation : concurrents nés avant 1975 : 100,-fr

autres concurrents : 50,-fr

PING *** Bon entraînement *** PONG

PING *** A bientôt *** PONG

L'ASBL ERNAGE ANIMATION

INSCRIPTION TOURNOI DE TENNIS DE TABLE DU CARNAVAL 1992

NOM _____ GARCONS (6-10) ☐ (11-14) ☐

PRENOM _____ DAMES
MESSIEURS classés ☐ non classés ☐

Date de naissance _____

No de téléphone _____

Pour la CAT 2 : classement _____

JUNIORS VETERANS

ERNAGEOIS

☐

A LA RENCONTRE DE

OU PETITE HISTOIRE DU COMITE DES FETES (suite).

17, 18, 19 et 20 août 1979

«.... Ce que le programme ne vous dira pas, c'est le travail de préparation qui, tout au long de l'année, se tisse comme un filet pour aboutir à une oeuvre complète qui se dévoile le 17 août et les jours suivants. Il me plaît de citer deux petits exemples de travail de «petites mains» ... cette année, c'est la cocarde traditionnelle bicolore ; il a fallu en confectionner 150 ! Chaque année, en faisant la tournée du village, les gens reçoivent un souvenir en rapport avec le thème ; cette année, il s'agit d'un travail au crochet : il y en a 1.500 pièces....»

(W. BASSINNE : éditorial de l'R NA JOIE spécial Fête d'août 79).

1) LES CHEFS :	Président :	Walther BASSINNE
	Vice-Président :	Omer VITLOX
	Secrétaire :	Marie-Christine NOEL
	Trésorière :	Geneviève MAYENC
	Membres :	Maurice HINCQ
		Jacques OTJACQUES
		André AMONT
		Georgette ANNOYE
		Robert NOEL
		Christian MATHY
		Claudine BERWART
		Francine DAVISTER

2) LES REALISATIONS :

ERNAGE RENCONTRE "LA BELLE EPOQUE "
Sous le chapiteau sur le ballodrome;

Vendredi : Ouverture des festivités et exposition à la «petite école» :
«Notre région à la Belle Epoque»
Concert chorale par l'Orphéon Royal St Guibert (en solo : la soprano Milou PALMERS)
Danses folkloriques wallonnes : «Les Clap'Sabots»
Viole - tartines au fromage blanc et gueuze.

Samedi : Foire aux artisans
Gymkhana, course de garçons de café, course au cerceau,
tournoi de pétanque

Bal animé par «Promotion Band»

Dimanche : Tournée du village avec char fleuri
Grand-messe
Cortège folklorique avec : char fleuri, groupe costumé
cercle équestre d'Argenton, Farandole amicale, vieux tacots,
fanfare de Gembloux
Concert de fanfare et quadrille des Lanciers
Bal à la viole puis disco par Alain JADOT (champion de
Belgique).
En attraction : Jean-Luc et ses Claudines

Lundi : Tournoi de pétanque
Jeux pour enfants
Soirée à la viole et animée par Michel LEMAIRE

Stand photo : sur papier d'époque.

Illumination de la tour de l'église - Survol du village par des avions du
début du siècle.

Le théâtre de la Licorne transformé en cinéma propose : «Dessins animés
et Westerns».

Reportage dias.

CHAR : Forge avec forgeron et cheval 20.000 dahlias de Wommelgem réalisé
à la ferme VEULEMANS
tiré par la jeep de Michel CHAMPAGNE
accompagné par 5 musiciens et dames ernageoises en robes 1900.

NOMINETTE : cocarde bleue et jaune

GADGET : petit chapeau au crochet

RESTAURANT : menu à 350 F : saumon fumé, melon jambon de Parme,
museau de boeuf à la parisienne, steak en sauce ou
carré de porc grand-mère, dessert.
Aux fourneaux : Georgette DELWICHE, Vital CRA-
BECK et Monique JACQMIN

3. RESULTATS : Dans la lignée des précédente
Subside communal : 33.600 F.
Bénéfice : 244.685 F. répartis entre RAPID ERNA
GEOIS, PELOTE ERNAGEOISE et ASBL.

4. LES POTINS : Le samedi soir, nous avons attendu en vain l'orchestre
«Promotion Band». Après panique et contacts téléphoni-
ques, il fut remplacé vers 22 heures par «Charly Mac Day
Show» qui fut très bon.
Un seul Ernageois répondit aux appels du comité et parti-

cipa au cortège costumé 1900, il s'appelait Joseph BRABANT. Le comité décide de réaliser un char fleuri pour les fêtes de Wallonie à Gembloux : une maison des Schtroumphi avec enfants déguisés.

22, 23, 24 ET 25 AOUT 1980

Radio 6 Vallées

«... Radio 6 Vallées, qui émet depuis Corbais, est une radio libre. Elle est dotée d'une importante grille horaire, possède son propre studio, son propre matériel. En bref, c'est une station professionnelle mise en oeuvre par des bénévoles très qualifiés. Son atout majeur : c'est une radio «bien de chez nous», réalisée et animée par des gens «bien de chez nous». Ecoutez-la, vous serez convaincus...»
(R NA JOIE Spécial Fête d'août 80).

1. LES CHEFS :
- | | |
|------------------|----------------------|
| Président : | Walther BASSINNE |
| Vice-Président : | Désiré OTJACQUES |
| Secrétaire : | Marie-Christine NOEL |
| Trésorière : | Georgette ANNOYE |
| Membres : | Robert NOEL |
| | Michel SQUIFLET |
| | Claudine BERWART |
| | Francine DAVISTER |
| | Rolande MARTIN |
| | Jacques OTJACQUES |
| | Georgette LIEGEOIS |
| | Philippe MASSON |

2. LES REALISATIONS : «De l'Egée à la Baltique»
Sous chapiteau sur le ballodrome.

Vendredi : Inauguration au presbytère des expositions sur la Pologne, Hongrie, Bulgarie, Tchécoslovaquie et Turquie
Les Gem's + groupes folkloriques bulgare et yougoslave
Soirée avec Laci Lakatos (groupe tzigane)

Samedi : Marché artisanal
Stands de dégustation
Dressage de chiens - Catch
Bal de la jeunesse avec Giovanni et Paradox
En attraction : Kim Stéphane et ses Drouzia

Dimanche : Tournée du char fleuri
Grand-messe en wallon par le doyen HENIN et la chorale de Grand-Manil
Apéritif

Cortège : majorettes + clique, 2 groupes polonais ,1 groupe roumain, 2 groupes hongrois, 1 groupe yougoslave, cercle d'Argenton
Danses folkloriques sous chapiteau
Bal avec «California»

Lundi : Jeux pour enfants
Balle pelote
Concours de Disc Jockeys Catégorie Spéciale A.

Illumination de la tour de l'église et du presbytère.
Collaboration avec Radio 6 Valées : émissions en direct le dimanche de 10 h à 18 h30.
Reportage dias.

CHAR : Roulotte tzigane avec un ours
25.400 dahlias de Wommelgem
réalisé à la ferme VEULEMANS
tiré par la jeep de Michel CHAMPAGNE
accompagné d'une sono mobile sur Mini et d'un groupe ernageois costumé selon le thème.

NOMINETTE : plaquette en bois gravée et décorée d'une fleur en soie

GADGET : pompon jaune et bleu

RESTAURANT : à la salle et dans la pelouse Brisack
Georgette DELWICHE aux fourneaux
Menu : saumon solianka, brochette Kebab, poulet à la Smetana, steak hongrois, Varivo.
Gateau, glace, fromage.

3. LES RESULTATS : Succès, mais attention au bruit la nuit (R NA JOIE N° 78 de septembre 80)
Bénéfice : 122.944 F. partagé entre RAPID, PELOTE et ASBL
Subside communal : 27.954 F.

4. LES POTINS : Création de la roulotte sanitaire «Al'kelot». (on inenta même une chanson sur la musique de «Le travail c'est la santé») ; coût : 104.797 F
Rencontre d'un restaurateur yougoslave très sympa et de sa Slivovitz.
le 10 janvier 1980 : événement EXTRAORDINAIRE :
LE GOLDEN GATE QUARTET à ERNAGE - organisé par l'ASBL ERNAGE ANIMATION.

21, 22, 23 ET 24 AOUT 1981

Un sommet de folklore et d'organisation

«.... 9ième Rencontre d'Ernage. Ce titre est déjà une référence qui en dit long. Une fête qui a pu garder un caractère populaire à des attractions de qualité, pour un public de qualité. Telle est l'ambition du Comité des fêtes d'Ernage....»

(Walther BASSINNE : Editorial de l'R NA JOIE Spécial fête).

1. LES CHEFS : Président : Walther BASSINNE
 Vice-Président : Désiré OTJACQUES
 Secrétaire : Marie-Christine NOEL
 Trésorière : Georgette ANNOYE
 Membres Roland VANHAUWAERT
 Georgette LIEGEOIS
 Robert NOEL
 Michel SQUIFLET
 Alberte WAGNER
 Claudine BERWART
 Jacques DEPIREUX
 Rolande MARTIN
 Jacques OTJACQUES

2. LES REALISATIONS : ERNAGE RENCONTRE

«LA MEDITERRANNEE» Sous 2 chapiteaux sur le ballodrome.

- Vendredi : Après-midi récréative pour 3 x 20 avec PATATE et ZAZA,
 MIMILE, GIOVANI;
 Tournée du village des groupes folkloriques
 Inauguration de l'exposition et ouverture officielle
 Soirée folklorique avec : BORSALINO, PASTIQUE, les
 Farandoleurs Cheminots Nîmois, groupes hongrois et sicilien,
 l'école de danse des 3 Clefs.
 Disco animée par Radio 6 Vallées.
- Samedi : Foire artisanale
 Concours de pétanque
 Bal de la Jeunesse animé par «CASH».
- Dimanche : Tournée du village avec char fleuri
 Foire artisanale
 Grand messe
 Apéritif
 Cortège folklorique : Cercle Equestre d'Argenton, char fleuri,
 groupe local costumé, fanfare de Dongelberg, majorettes de

Wartet, groupes nîmois, sicilien et polonais
Spectacle de danses folkloriques
Bal animé par GIOVANI et PARADOX.

Lundi : Jeux pour enfants
Concours de couyon et belote
«Popet's Girl Show» et Disco de clôture.

Durant le week-end, animation permanente : «Radio Galène» et «Radio 6 Vallées».

Illumination de la tour de l'église et du presbytère.
Reportage dias.

CHAR : Galion espagnol
20.250 dahlias de Wommelgem
réalisé à la ferme VEULEMANS
tiré par la Jeep de Christian VINCENT
accompagné par sono mobile sur Mini et groupe ernageois
costumé.

NOMINETTE : Ancre de bateau jaune et bleue.

GADGET : Sachet de lavande

RESTAURANT : A la salle : «A la gousse d'ail»
Aux fourneaux : Georgette LIEGEOIS
Au menu : pastis, prosciutto San Daniele, trotine al
funghi, civet de porcelet, steak pizzaiolla, vitello à la
crema, fromage, montecato di Ananas chocolat
Animation : le samedi : SAMBOA
le dimanche : José NARVAEZ.

3. LES RESULTATS : superbe, inoubliable mais difficile pour les suivantes
Subsides communaux : 22.000 F.
Bénéfice : 222.494,25 F. répartis entre RAPID,
PELOTE et ASBL.

4. LES POTINS : Quelques exemples frappants de l'organisation :
On sert au Rapid :
Vendredi : 193 collations
Samedi et dimanche : 120 petits déjeuners
120 dîners
120 soupers
Lundi : 120 petits déjeuners
80 dîners

Mardi :

80 soupers

80 petits déjeuners

40 dîners

40 soupers

- Les groupes furent logés à l'Institut St-Guibert et à l'hôtel des voyageurs à Gembloux ;

on loua : 80 lits à la Ville de Namur

45 lits à la Gendarmerie

125 sacs de couchage à la Gendarmerie

125 bassins dont 40 au patro d'Ernage

Extrait d'un PV de réunion du 6/4/81

«.... Nous tenons à féliciter Georgette (NOEL). Malgré ses 56 printemps, elle a réussi à éteindre en un seul souffle les bougies du gâteau.

Il faut dire qu'elle a du coffre....

ERNAGE RENCONTRE offre un ballon pour les 10 ans du RAPID au tournoi du 19.4.81

Décision de créer un souper de l'exécutif

Char à Gembloux pour les fêtes de Wallonie :

Galion espagnol de la fête du mois d'août regarni pour la circonstance.

Le chroniqueur,
Michel DUFRASNE

BIENTOT LE CARNAVAL....

6ème bal costumé des minis

Le PARADIS DES ENFANTS invite tous les enfants, parents et amis

LE 1ER MARS 1992 à 14 h. 30

Salle LA CONCORDE. Jeux, cotillons, amusement garanti !

LE PLUS BEAU CHAPEAU.....

N'oubliez pas l'élection de Miss ERNAGE (3 à 12 ans)

Possibilité de photos - Vente de crêpes - Entrée 50 Fr.

Patronné par ASBL ERNAGE ANIMATION.



14 mars 92



GRAND CONCOURS DE DIAPOSITIVES "L'ENTITE GEMBLOUTOISE"

Cotation des diapositives sélectionnées
et
remise des prix aux lauréats du concours

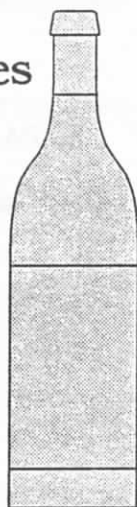
"PROMENADE AU COEUR DU VIGNOBLE DE BANYULS"
et
Initiation à l'oenologie

La soirée débutera à 19h30 précises
Salle "La Concorde" à Ernage

INVITATION CORDIALE A TOUS



P.A.F. 50 F



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 «LES OUVRIERS REUNIS A ERNAGE»

PERMANENCE : rue Omer Piérard 124 les 1er et 3è mardis (non fériés) du mois, de 16 à 19 heures.

HOSPITALISATION ET SUPPLEMENTS D'HONORAIRES (1)

UNE OBLIGATION D'INFORMATION

Une nouvelle législation

A partir du 1er janvier 1992, une nouvelle législation est entrée en vigueur en vue de préciser «les règles relatives à la communication aux patients des suppléments qui sont demandés par rapport aux tarifs de l'engagement et tout autre supplément.

CHAMP D'APPLICATION : UNE DOUBLE RESTRICTION

Ces dispositions, prises en application de la loi du 7 août 1987 sur les hôpitaux, ne concernent d'une part que des patients soignés en milieu hospitalier ; d'autre part, pour les patients qui y sont soignés de façon ambulatoire, elles valent uniquement pour les prestations médicales pour lesquelles s'applique l'obligation du tiers-payant.

LES MOYENS D'INFORMATION RETENUS PAR LE LEGISLATEUR

A. LE TABLEAU D'AFFICHAGE DU PRIX DE LA CHAMBRE

Dans chaque chambre d'hôpital, le prix journalier de celle-ci doit être affiché; doit également être mentionnée la partie de ce prix à charge du patient et qui n'est donc pas prise en charge par la sécurité sociale.

Dorénavant, cette affiche devra également mentionner :

- dans les salles communes et les chambres à deux lits : les suppléments maxima par rapport aux tarifs A.M.I. qui pourront être demandés par les médecins qui ne se sont pas engagés à respecter les tarifs de la convention;
- dans les chambres à un lit : les suppléments maxima par rapport aux tarifs A.M.I. qui pourront être demandés par tout médecin.

B. LE DOCUMENT D'INSCRIPTION

Au plus tard au début de chaque hospitalisation, le patient, ou son représentant légal, doit signer un document au moyen duquel il exprime son choix quant à la chambre où il désire séjourner (hospitalisation au prix de la chambre commune, dans une chambre à deux lits ou à un lit).

Ce document l'informe, tout comme l'affiche, du prix de la chambre choisie ainsi que du supplément journalier à sa charge.

Dorénavant, ce document mentionnera également les suppléments maxima qui pourront être demandés par les médecins en cas de choix d'une chambre particulière, ainsi que les suppléments maxima qui pourront être demandés par les médecins qui ne se sont pas engagés à respecter les tarifs A.M.I. si le patient choisit une chambre commune ou à deux lits.

Il faut établir ici une distinction entre les deux types d'information fournis par ce document :

- le prix de la chambre : il s'agit du prix journalier de la chambre choisi par le patient ; ce choix est matérialisé par la signature du patient ;
- les suppléments maxima d'honoraires qui pourront être réclamés suivant le type de la chambre choisie ; ici, le patient ne marque aucun accord, sa signature ne portant pas sur cette partie du document ; l'information fournie par le document d'inscription vise uniquement à attirer l'attention du patient sur les conséquences éventuelles quant aux suppléments d'honoraires qu'entraînera éventuellement le choix d'un certain type de chambre et à l'inciter à s'informer plus complètement.

En effet, l'information fournie par l'affiche et celle donnée par le document d'inscription ont un caractère général :

- elles informent d'un montant maximum de supplément, montant qui ne sera pas nécessairement demandé par le médecin ;
- pour ceux qui occupent une chambre commune ou à deux lits, elles attirent l'attention sur le fait que tous les médecins pratiquant dans l'hôpital ne sont pas conventionnés.

C. LES LISTES REPRENANT LES MEDECINS ENGAGES ET NON ENGAGES

D'une part, l'information déjà existante est rendue plus précise : à côté du nom de chaque médecin, doivent maintenant figurer son prénom et sa spécialité.

D'autre part, pour chaque médecin, doivent maintenant figurer les suppléments d'honoraires qu'il exige par rapport au tarif A.M.I. (en francs maximum ou en pourcentage) :

- pour les patients hospitalisés en chambre particulière ;
- et également, s'il ne s'est pas engagé à respecter les tarifs A.M.I., pour les patients hospitalisés en chambre commune ou à deux lits.

Lors de l'admission, le patient ou son représentant légal doit signer un document par lequel il reconnaît avoir été mis au courant du fait qu'il peut consulter les deux listes dont question ci-dessus.

Un pas important a été franchi quant à l'information du patient soigné en milieu hospitalier. Un vide juridique, regretté depuis longtemps, a enfin été comblé par la publication au Moniteur Belge du 30 octobre 1991, de l'Arrêté Royal du 3 octobre 1991.

Ces obligations nouvelles sont d'ordre public : leur non-respect peut donner lieu à des poursuites pénales.

Eugène DEHOUX

(1) «En Marche» du 2 janvier 1992.

ERNAGE RENCONTRE

Championnat inter-rues

Ce mois de février verra le début de ce championnat.

Pour ceux qui n'ont pas très bien compris le déroulement de ce championnat, nous allons vous donner un exemple concret avec la première manche organisée le mercredi 12 février par ERNAGYM.

Le capitaine de chaque équipe (voir R NA JOIE 179) doit trouver dans sa rue une dame âgée de 21 à 40 ans et une dame âgée de 41 à 60 ns qui représenteront leur rue lors du jeu imaginé par ERNAGYM. Ces deux dames ne doivent pas nécessairement être membres assidues du groupe ERNAGYM ; elles affronteront donc le mercredi 12 février à 21 heures les représentantes des autres rues et un classement sera établi à l'issue de ce jeu. Ce classement attribuera à chaque équipe un certain nombre de points (voir règlement). De plus, un comptage des personnes présentes lors de cette soirée sera effectué et une tranche de 10 personnes supplémentaires aux deux concurrentes par rue permettra d'attribuer à l'équipe de cette rue 1 point de bonus qui sera ajouté aux points du classement du jeu : les supporters sont donc les bienvenus.

Chaque groupement d'ERNAGE ANIMATION organisera ainsi une manche de ce championnat à l'occasion d'une de ses activités et les points obtenus s'additionneront jusqu'au mois d'août.

Voici le calendrier des manifestations déjà définies pour accueillir une manche de ce championnat :

- 12/2 à 21 h. à la salle : ERNAGYM : 1 dame de 21 à 40 ans.
1 dame de 41 à 60 ans.
27/2 à 19.45 h. à la salle : JUDO : 2 hommes de 21 à 40 ans.
1/3 à 14 h. à la salle : PARADIS DES ENFANTS : 2 enfants de - de 10 ans.
8/3 à 14 h. à la salle : ASBL ERNAGE ANIMATION Tournoi Tennis de Table
2 jeunes de 10 à 20 ans.
14/3 à 20 h. à la salle : PHOTAM : 2 personnes de 41 à 60 ans.
11/4 à 15 h. au RAPID ERNAGEOIS : Football : 2 jeunes de 10 à 20 ans.

D'autres dates seront publiées dans l'R NA JOIE de mars ainsi qu'un premier classement intermédiaire.

Bon amusement.

Michel DUFRASNE

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT INTER-RUES 1992

1. Ces jeux s'adressent à toutes personnes habitant ERNAGE.
En cas de litige sur le domicile du concurrent, la carte d'identité fera foi.
2. Chaque équipe devra se trouver un nom de «Totem».
3. Chaque équipe aura 1 capitaine qui sera le lien entre son équipe et le comité des fêtes.
4. Les concurrents seront sélectionnés suivant leur âge :
 - moins de 10 ans
 - de 10 à 20
 - de 21 à 40
 - de 41 à 60
 - plus de 60 ans.
5. Sont exclus des jeux, les membres de l'ASBL ERNAGE RENCONTRE et chaque membre du comité organisateur lors du jeu de son groupement.
6. Une première série de jeux sera organisée de février à août par l'intermédiaire des groupements de l'ASBL ERNAGE ANIMATION au cours d'une de leurs manifestations. Chaque jeu s'adressera à une tranche d'âge bien précise déterminée par l'activité.
Chaque capitaine veillera à ce que 2 personnes de sa rue et de cette tranche d'âge soit présente à cette activité.
Le jeu sera coté par un membre du comité organisateur et un membre du comité d'ERNAGE RENCONTRE;
Les points seront attribués comme suit :

le 1er	20 points	5ème	9 points
2ème	15 points	6ème	8 points
3ème	12 points	7ème	7 points
4ème	10 points		

Possibilité d'un bonus.
Une tranche de 10 personnes supplémentaires présentes à l'activité rapportera à son équipe un point de bonus (! 5 points maximum).
7. Chaque mois, un classement provisoire paraîtra dans l'R NA JOIE;
8. En cas de litige, le comité organisateur, présidé par Serge VAN MEENSEL, sera seul apte à trancher et sa décision sera irrévocable.
9. Une deuxième série de jeux sera organisée lors de la fête du mois d'août, le règlement de ces jeux paraîtra dans l'R NA JOIE de juin 92.

L'ASBL ERNAGE ANIMATION SOUTIENT.

A l'initiative de cinq jeunes du village et de l'ASBL Ernage Animation une réunion a été organisée ce vendredi 24 janvier afin de discuter de la place des jeunes à Ernage et des activités qui pourraient être créées par et pour eux.

Vingt-six jeunes ont pris part à cette réunion, d'où est ressorti un souhait unanime de réaliser ensemble des activités spécifiques à leur catégorie d'âge et susceptibles d'intéresser le plus grand nombre.

Plusieurs projets concrets ont été évoqués. La nécessité d'une structure solide, garante de la continuité et de la respectabilité du mouvement, a été soulignée.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 14 février à 20 heures au Rapid Ernageois. Tous les jeunes entre 14 et 24 ans sont cordialement invités à y participer. Chacun aura l'occasion de s'exprimer et de contribuer à l'aboutissement de ce projet.

L'ASBL ERNAGE ANIMATION.



POUR EN

SAVOIR PLUS ??

VENEZ A LA SOIREE !

Le 22 février 1992 à 19H30

Salle «La Concorde»

SOIREE ALSACIENNE

avec choucroute garnie

ou

jambonneau sauce piquante avec épinards à la crème

+ dessert

**ANIMATION : ORCHESTRE OBERBAYERN
Die Lustiger Musikanten aus Dongelberg
(17 musiciens)**

Soirée avec souper 450 Frs

Soirée sans souper 250 Frs

Réservation au 081/61.26.73 ou

**Bon de réservation à rentrer AU PLUS TARD le 15/2/1992 chez
José KEKENBOSCH rue O.Pierard,137 Ernage**

NOM: _____

Adresse: _____

- ☐ x choucroute garnie (450,-)
- ☐ x jambonneau sauce piquante (450,-)
- ☐ x soirée sans souper (250,-)